



1.1

DEC_0139_2025

DÉCISION DU PRÉSIDENT

SIGNATURE DE LA PROPOSITION FINANCIÈRE DE LIBRICIEL POUR LA MAINTENANCE DES EXTENSIONS RH & MARCHÉS DE PASTELL ALLANT DU 01/02/2025 AU 31/01/2026.

Le Président de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-1 du Code général de la Commande publique,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande publique,

VU la délibération du conseil communautaire n° 94-2022 en date du 29 septembre 2022 portant délégation au Président ;

CONSIDERANT que la maintenance des extensions RH & Marchés sont essentielles au bon fonctionnement du logiciel de gestion des flux dématérialisés Pastell.

CONSIDERANT que la maintenance ne peut-être qu'assurée par le prestataire ayant fourni et installé le logiciel.

Le Président décide de signer la proposition financière de la société LIBRICIEL, 140 rue Aglaonice de Thessalie, 34170 CASTELNAU-Le-LEZ, d'un montant de 1440 € HT, soit 1728 € TTC pour la maintenance des extensions RH et Marchés allant du 01/02/2025 au 31/01/2026.

Fait à Pont-Audemer, le 22 juillet 2025

Le Président

Francis COUREL

